

Clés pour l'enseignement de l'histoire en **terminale**

| Aide à la mise en œuvre des programmes



A. Histoire



LE PATRIMOINE, LECTURE HISTORIQUE

FIL CONDUCTEUR DU THÈME

Le patrimoine, qui résulte des interactions entre histoire, mémoire et identité, est devenu une préoccupation centrale de nos sociétés. Le concept de patrimoine n'est plus considéré comme une valeur intrinsèque mais comme une production sociale, l'historien cherche à restituer le rôle des acteurs, les étapes de sa construction et les enjeux de sa conservation. L'étude des patrimoines des centres historiques permet de mettre en évidence ces différents aspects.



RESSOURCES

BIBLIOGRAPHIE

- CHASTEL (A.), « La notion de patrimoine », *Les Lieux de mémoire*, NORA (P.) (dir.), Gallimard, 1984-1992.
- ICHER (F.), LIMOUZIN (J.) (dir.), *Regards sur le patrimoine*, Gallimard, 2008.
- POULOT (D.), *Patrimoine et musées. L'Institution de la culture*, Hachette supérieur, 2001.
- SIRE (M.-A.), « Patrimoine », in DELACROIX (C.) (et alii), *Historiographies II, Concepts et débats*, Gallimard, 2010.
- TOMAS (F.), « Les temporalités du patrimoine et de l'aménagement urbain », in « Patrimoine et aménagement urbain », *Géocarrefour*, vol. 79/3, juillet 2005.
- FRANÇOIS (E.), « Lieux de mémoires européens », *La Documentation photographique* n° 8087, La Documentation française, mai-juin 2012.

« Le patrimoine est devenu le témoin visible d'un passé devenu lui-même totalement invisible. »

Pierre Nora

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

• Un patrimoine monumental hérité

Des biens hérités du père, le patrimoine en est venu à désigner les biens qu'une société lègue aux générations futures. À la fin du XVIII^e siècle, les politiques patrimoniales se développent avec la mise en place de l'État moderne, même si leur émergence remonte à la Renaissance (galerie des Offices). Avec la mise à disposition de la nation des biens du clergé, des émigrés et de la Couronne, la Révolution française est confrontée à une nouvelle problématique : comment faire la part entre symboles du despotisme qui peuvent être livrés au vandalisme (abbé Grégoire) et chefs-d'œuvre qui doivent servir de fondement à l'identité nationale et à la formation civique patriotique et artistique du citoyen ? Pour y répondre, les biens sélectionnés pour leur authenticité, ancienneté ou rareté sont inventoriés et dans la mesure du possible mis à disposition du public dans des musées, comme celui des Monuments français créé par Alexandre Lenoir en 1795. À côté du monument mémoriel, conçu pour conserver le souvenir d'un grand homme ou d'un événement, apparaît le monument historique, considéré comme tel à posteriori. Résultat d'un compromis entre volonté politique et réflexion savante, le patrimoine s'institutionnalise sous la monarchie de Juillet avec la Commission des monuments historiques (1837). Il rassemble désormais l'ensemble des « biens soumis à un mode de gestion spécifique afin d'en assurer préservation et intelligibilité » (Marie-Anne Sire). Dans le reste de l'Europe, ce sont les restitutions des œuvres d'art pillées par Napoléon Bonaparte et l'éveil des nationalités qui déclenchent un intérêt pour le patrimoine national.

• À partir des années 1970, un patrimoine mémoriel revendiqué

Les transformations de la deuxième moitié du XX^e siècle (Trente Glorieuses, construction européenne, mondialisation) font craindre la disparition de la mémoire nationale, et par réaction engendrent à partir des années 1970 une frénésie patrimoniale. À l'échelle nationale comme mondiale (l'Unesco classe depuis 1972 des sites au patrimoine de l'humanité), le patrimoine se dilate jusqu'à devenir industriel, rural, naturel, immatériel (gastronomie française) sans toujours éviter les pièges du « tout patrimoine » ou du patrimoine fabriqué (chambre de Marcel Proust reconstituée au musée Carnavalet). Il n'est plus seulement l'affaire des experts et des politiques, qui lancent en 1964 l'Inventaire général des richesses patrimoniales de la France (André Malraux), mais aussi des sociétés qui cherchent à préserver de l'oubli légendes, coutumes, métiers... propres à certaines communautés ou régions. Dans ce nouveau contexte, mémoire institutionnelle et mémoires populaires au mieux cohabitent, au pire s'affrontent. Devenues actrices de la patrimonialisation, les sociétés en sont également spectatrices, comme le démontre le succès des Journées du patrimoine organisées dans quarante-huit pays européens. Cette dilatation du patrimoine concourt à la démocratisation de la culture et à la reconnaissance des cultures populaires, tout en représentant une manne touristique pour des espaces jusque-là délaissés. Mais il résulte de cette frénésie une fragmentation patrimoniale qui, loin de résoudre la crise identitaire l'accroît. Dans les *Lieux de mémoire*, Pierre Nora se propose d'y apporter une solution en se recentrant sur les lieux où la mémoire nationale s'est incarnée. Les programmes scolaires de 1995 lui emboîtent le pas en prescrivant l'étude de documents patrimoniaux, tels que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ou *La Liberté guidant le peuple*. Discrètement, ils contribuent également à forger

une identité européenne, en proposant par exemple l'étude du *Dos de Mayo* de Goya. Une nouvelle étape est franchie avec les programmes de 2012 : dans une mise à distance, le patrimoine devient un objet d'étude.

• Les trois temporalités du patrimoine urbain

Il faut attendre le XIX^e siècle pour que les villes développent des politiques patrimoniales, ouvrant ainsi une première temporalité du patrimoine urbain.

Du baron Haussmann aux années 1960, l'effort porte sur la restauration des monuments historiques. Mais sur la période, la conception de la restauration évolue : si Viollet-le-Duc entend par restaurer « rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné », la charte de Venise (1964) recommande de respecter l'apport de chaque époque. Des quartiers anciens et insalubres, auxquels on ne reconnaît pas de valeur patrimoniale, font l'objet de vastes opérations de rénovation qui répondent à la nécessité d'adapter les villes à la modernité, entraînant des conflits patrimoniaux (« bataille des Halles »). La création de secteurs sauvegardés (loi Malraux de 1962, loi Echeverría au Mexique 1972) doit être analysée moins en termes de rupture que de continuité : la protection des monuments historiques s'étend à leur environnement proche. Cette politique a été accueillie avec beaucoup de réserve par les élus qui ne retiennent souvent des Plans de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine (PSMVP) que les contraintes urbanistiques.

La crise des années 1970 marque l'entrée dans une nouvelle temporalité. La réhabilitation (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, France, 1977) est préférée à la restauration ou à la rénovation, et la valorisation touristique devient le moyen privilégié de financement. L'élargissement de la notion de patrimoine se traduit dans les villes par une politique de préservation des paysages urbains. La France instaure en 1983 des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), tandis que l'Unesco propose de protéger les différentes composantes des paysages urbains historiques, qu'ils soient architecturaux ou naturels. Avec cette patrimonialisation des espaces urbains, les centres historiques sont affectés, bien plus qu'au XIX^e siècle, par des bouleversements économiques (tertiarisation) et sociaux (gentrification).

Depuis les années 1990 s'est ouverte une troisième temporalité du patrimoine urbain. La patrimonialisation n'est plus l'apanage des pouvoirs publics et des experts. Les habitants en sont devenus des acteurs majeurs, en militant pour la défense (Bercy) ou la reconnaissance (Vela de Coro au Venezuela) de la valeur patrimoniale de leur quartier. Dans ce contexte, les pouvoirs publics s'intéressent à des espaces dont la valeur historique n'avait pas été jusque-là reconnue (quartiers du XIX^e siècle à Périgueux). Dans un aménagement qui se veut global, les acteurs cherchent à concilier adaptations fonctionnelles et préservation. Ainsi, l'Unesco, qui s'interroge sur les difficultés de certaines villes à maintenir l'état qui a justifié leur inscription au patrimoine mondial, admet que la ville doit rester une structure vivante. Afin d'éviter l'écueil de la ville-musée, la solution généralement retenue consiste à maintenir la fonction résidentielle des espaces sauvegardés.

• La ville de Paris

On peut faire remonter l'histoire de la ville de Paris, cité qui doit son nom à la tribu celte des Parisii, à l'époque augustéenne avec une première urbanisation sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève et sur l'île de la Cité, qui valorise le site comme un carrefour (Seine et son franchissement nord-sud facilité par les îles). À partir de ce cœur, l'espace parisien ne cesse de croître, comme en témoignent les sept enceintes successives qui enserrant la ville. L'espace enclot par des murailles passe de 10 hectares au IV^e siècle (muraille de l'île de la Cité) à 7 800 hectares en 1846 (fortifications de Thiers), en laissant des traces archéologiques (crypte du parvis de Notre-Dame) et paysagères (boulevards). L'ancienneté de cette histoire a multiplié les couches patrimoniales, qui permettent aux amateurs de découvrir aussi bien un Paris antique (thermes de Cluny, amphithéâtre) qu'un Paris révolutionnaire (Palais-Royal, couvent des Jacobins). Cette richesse patrimoniale s'explique également par son statut de capitale politique que lui confère Clovis, mais qui ne devient effectif que six siècles plus tard sous les Capétiens. Malgré quelques désaffections sous Charlemagne ou Louis XIV, Paris reste le siège du pouvoir politique jusqu'à nos jours (palais de la Cité, Louvre, château des Tuileries,

Pièges à éviter

- > Considérer le patrimoine comme une donnée à priori.
- > Considérer que la définition du patrimoine fait consensus, en évacuant les conflits patrimoniaux.
- > Survaloriser le rôle des politiques et des experts au détriment des sociétés dans la définition du patrimoine.
- > Restreindre le patrimoine aux monuments historiques.
- > Considérer que les sensibilités patrimoniales n'ont pas évolué.
- > Faire une étude exhaustive du patrimoine d'un centre historique.
- > Confondre histoire d'un centre historique et histoire de son patrimoine.

RESSOURCES SUR PARIS

BIBLIOGRAPHIE

- CARBONNIER (Y.), « Paris, une géohistoire », *La Documentation photographique*, n°8068, La Documentation française, mars-avril 2009
- BRES (A.), SANJUAN (T.), *Atlas des mégapoles, Paris*, Autrement, 2011
- FERMIGIER (A.), *La bataille de Paris. Des halles à la pyramide, Chroniques d'urbanisme*, Gallimard, 1991

SITOGRAFIE

- Paris, ville antique
<http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/paris/>
- Atlas historique de Paris
<http://paris-atlas-historique.fr/3.html>
- Histoire par l'image
<http://www.histoire-image.org/index.php>
- SIG
<http://alpage.tge-adonis.fr/index.php/fr/>



RESSOURCES SUR JÉRUSALEM

BIBLIOGRAPHIE

- ENCEL (F.), *Géopolitique de Jérusalem*, Flammarion, 1998.
- CHOURAQUI (J.-M.), DORIVAL (G.), ZYTNICKI (C.), *Enjeux d'histoire, jeux de mémoire. Les Usages du passé juif*, Maisonneuve & Larose - MMSH, 2006.
- SEBAG MONTEFIORE (S.), *Jérusalem. Biographie*, Calmann-Lévy, 2011.

SITOGRAFIE

- Synthèse du plan d'action pour la sauvegarde de la Vieille Ville de Jérusalem : <http://whc.unesco.org/archive/2007/whc07-31com-inf7a1f.pdf>

Élysée). La royauté entretenant des liens étroits avec l'Église, la capitale se distingue également par la richesse de son patrimoine religieux : cathédrale Notre-Dame, Sainte-Chapelle...

Pour rivaliser avec les autres grandes métropoles mondiales, Paris valorise son patrimoine (pyramide du Louvre), le met en scène à l'occasion des expositions universelles (Grand Palais) ou le produit (centre Beaubourg). Loin de constituer des morceaux d'histoire figée, il est important de rappeler que certains de ces édifices n'ont pas fait l'unanimité au moment de leur édification (tour Eiffel), que d'autres ont connu des évolutions symboliques et fonctionnelles majeures (Panthéon), et que de manière générale ils prennent sens lors de cérémonies (Arc de Triomphe), de manifestations (Bastille-République). Le patrimoine est alors ancré dans la vie politique et sociale du pays et prend tout son sens. La capitale permet d'illustrer les évolutions des politiques patrimoniales, qui se sont étendues à la préservation de secteurs (quartier du Marais, 1964), puis de paysages (rives de la Seine inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco en 1991). Les années 1970 sont marquées par une prise de conscience de la valeur patrimoniale des bâtiments industriels : en 1971, les halles de Baltard sont détruites, alors qu'il n'est pas question de réserver le même sort à la gare d'Orsay qui est reconvertie en musée en 1977. L'essor économique de la capitale impose la préservation, mais il implique également une adaptation constante de l'espace urbain à la modernité. Deux périodes témoignent de cette délicate articulation entre politiques urbanistique et patrimoniale : le Second Empire et les Trente Glorieuses. En perçant de larges boulevards et en détruisant des quartiers insalubres, le préfet Haussmann a été accusé de faire disparaître le Paris médiéval mais il a mis en valeur des monuments historiques par l'aménagement de vastes perspectives et a créé des musées destinés à recueillir les restes de la ville ancienne (Carnavalet). Quant aux Trente Glorieuses, elles sont marquées par la nécessité d'adapter la capitale à l'automobile. Des riverains affrontent les autorités, refusant par exemple la construction d'une voie express à proximité de Notre-Dame de Paris. Se pose alors le délicat problème d'une muséification de la ville.

• La Vieille Ville de Jérusalem enjeu politique et culturel

À l'intérieur de l'enceinte ottomane édifiée au XVI^e siècle, la Vieille Ville de Jérusalem dont la surface totale ne dépasse pas un kilomètre carré, est associée à l'histoire des trois grandes religions monothéistes. Avec l'édification sur le mont Mohria du temple, Salomon en fait au X^e siècle avant J.-C. le modeste berceau du judaïsme. Mais Jérusalem n'acquiert sa dimension symbolique que dans l'exil babylonien. La construction du Saint-Sépulchre au IV^e siècle après J.-C. hisse la ville au rang de grand centre de la chrétienté. Sans intérêt stratégique, les Arabes s'en emparent en 638 et édifient la mosquée Al-Aqsa et le dôme du Rocher. En érigeant Al-Qods al-Sharif (« la Sainte et Noble ») en troisième lieu saint de l'islam, les Omeyyades font accepter le déplacement du centre décisionnel à Damas. Cette sacralisation reprend de la vigueur au XI^e siècle, quand Jérusalem sert à fédérer les forces musulmanes contre les croisés. Le mouvement sioniste, pourtant largement laïc, instrumentalise à son tour Jérusalem au XIX^e siècle. Confondre terre promise et terre nationale permet à la diaspora de se forger une identité collective, en renouant avec une histoire interrompue depuis dix-huit siècles. L'utopie sioniste à peine réalisée, l'État d'Israël s'empare de Jérusalem-Ouest en 1948, puis de Jérusalem-Est en 1967. Depuis cette date, la Vieille Ville fait l'objet d'une politique de judaïsation aussi bien sur le plan démographique et immobilier, que sur le plan patrimonial : destruction du « quartier des Maghrébins » pour aménager un accès au mur des Lamentations, fouilles archéologiques visant à légitimer l'occupation israélienne. Ravivant les souvenirs des croisades, l'occupation de Jérusalem contribue à revivifier l'attachement des Arabes et du monde musulman pour Al-Qods. Jérusalem, en tant que capitale proclamée de l'État d'Israël (1980) et capitale revendiquée par les Palestiniens (du moins dans sa partie est), est devenue une des zones les plus sensibles du monde, y compris en matière de politique patrimoniale. Les émeutes qui ont accompagné en 1996 l'ouverture d'un tunnel archéologique le prouvent. C'est pourquoi la communauté internationale est particulièrement attentive au devenir du patrimoine de la Vieille Ville, qui a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 1981 et sur la liste des sites en péril depuis 1982.

Pour l'Unesco, ce site d'une richesse remarquable (deux cent vingt monuments) doit servir au dialogue interculturel. Le comité du patrimoine mondial s'inquiète donc des fouilles entreprises par Israël pour retrouver le temple de Salomon ou le palais de David. En rappelant que ce type d'activité est interdit à une puissance occupante (recommandation de New Delhi 1956), l'Unesco relaie les inquiétudes des autorités islamiques qui vivent dans la hantise que des fouilles ne dégradent l'esplanade des mosquées. Le schéma directeur de la municipalité israélienne défend la conservation du patrimoine bâti mais les critères de sélection des urbanistes intéressent principalement l'héritage sioniste laïc (Rehavia, Nahlaot) ; toutefois la politique n'est pas discriminante car l'habitat arabe traditionnel (Baka) et les églises et monastères font l'objet de protection. Ne se contentant pas de mises en garde, l'Unesco a lancé en 2003 un plan pour sauvegarder la Vieille Ville. En s'appuyant sur une définition large du patrimoine incluant le tissu urbain, elle a comme objectif de préserver des bâtiments et d'améliorer au quotidien la vie de populations souvent démunies.

• Le centre historique de Rome

Le centre historique de Rome a une définition plus ou moins large suivant la limite retenue : mur d'Aurélien construit au III^e siècle après J.-C. ou enceinte édifiée par Urbain VIII (1643). L'Unesco choisit la première délimitation en 1980, avant d'opter pour la seconde en 1990, le Vatican faisant l'objet d'un classement à part en 1984. La richesse du centre historique romain est liée à son statut de capitale politique, religieuse et artistique. La République, puis l'Empire romain ont légué de multiples vestiges (thermes, basiliques, temples, forums), qui ont nourri les rêves impériaux, du Moyen-Âge (Charlemagne et Othon I^{er}) jusqu'à l'époque contemporaine (Mussolini). Avec la conversion de l'empereur Constantin au christianisme au IV^e siècle après J.-C., le destin de la ville s'infléchit. Capitale de la chrétienté, elle doit à la papauté un riche patrimoine religieux (basilique Saint-Pierre de Rome) et artistique (fresque du plafond de la chapelle Sixtine). Capitale de l'Italie unifiée en 1870, elle fait l'objet d'une politique urbanistique et monumentale qui fait émerger une nouvelle strate patrimoniale (Vittoriano ou encore, le siège de la Banque d'Italie au style néo-Renaissance).

Le patrimoine antique romain redécouvert à la Renaissance (exhumation du Laocoon en 1506) constitue une source d'inspiration et alimente les collections des mécènes. Les ruines continuent à servir de carrières et les bronzes du Panthéon sont fondus pour réaliser le baldaquin de Saint-Pierre. Il faut attendre l'occupation napoléonienne (fouilles du Forum et Colisée à partir de 1810) puis l'unification italienne pour que l'État développe une politique de préservation, en procédant à des fouilles archéologiques (Palatin), et en rétablissant certains monuments dans leur aspect originel (suppression en 1882 des « oreilles d'âne » du Panthéon, clochetons ajoutés par Le Bernin). Cependant, les travaux d'urbanisme entrepris pour hisser Rome au rang de capitale politique (création de la place Cavour, prolongation de la via Nazionale) entraînent la découverte fortuite de vestiges (enceinte servienne, temple de la Fortune) rapidement altérés ou détruits. Le patrimoine romain n'étant pas seulement une affaire italienne (École française de Rome créée en 1875), les autorités répondent aux protestations émanant des pays étrangers, par le vote d'une loi sur la protection des sites et des fouilles. Mussolini instrumentalise le patrimoine antique (mausolée d'Auguste enserré dans une vaste place d'architecture fasciste, la piazza Augusto Imperatore), réinterprète la fonction de certains monuments (le Vittoriano permet de célébrer la grandeur de la nation à travers le soldat inconnu), tout en produisant son propre patrimoine (Colisée carré dans le quartier de l'EUR de 1942). Le patrimoine et son exaltation servent des intérêts politiques. La tension mémorielle autour de la découverte de la supposée grotte de Remus et Romulus en 2007 sur le Palatin a ravivé le nationalisme de la municipalité. L'intérêt exclusif porté à l'Antiquité a laissé place à la protection de la stratification des vestiges, comme l'atteste la préservation d'un bâtiment carolingien du VIII^e siècle sur le forum de Nerva. Les archéologues s'intéressent à des zones peu exploitées, comme le Colle Oppio. En s'inscrivant dans une longue tradition d'accueil de pèlerins depuis le Moyen-Âge, et d'artistes depuis la Renaissance, l'économie romaine repose pour une grande part sur le tourisme culturel. Son patrimoine, qui fait l'objet d'une valorisation constante (restauration de la galerie de la villa Borghèse pour le jubilé de l'an 2000, nouveau pavillon de l'Ara Pacis) lui a permis d'accueillir en 2006, 26 millions de visiteurs.



RESSOURCES SUR ROME

BIBLIOGRAPHIE

- BRICE (C.), *Histoire de Rome et des Romains de Napoléon I^{er} à nos jours*, Perrin, 2007.
- NICOLET (C.), RILBERT (R.), DEPAULE (J.-C.) (dir.), *Les Mégapoles méditerranéennes*, coll. « L'atelier méditerranéen », Maisonneuve et Larose, 2000.

SITOGRAFIE

- Le plan de Rome, restituer la Rome antique : http://www.unicaen.fr/cireve/rome/pdr_maquette.php?fichier=histoire

Capacités développées

- Lire des cartes.
- Lire un document et en exprimer oralement les idées-clés.
- Prélever et confronter des informations.
- Mettre en relation des faits de nature différente.

CONNAISSANCES (NOTIONS ET MOTS-CLÉS)

Monument historique	Unesco
Patrimoine	Patrimoine mondial de l'humanité
Secteur sauvegardé	Nouveaux patrimoines
Plans de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine	Conflit patrimonial

POUR ALLER PLUS LOIN**La conservation de la mémoire des halles de Baltard**

Alors que le décret de transfert à la Villette est signé en 1965 et que les commerçants déménagent en février 1969, Gérard Chouchan et Daniel Karlin réalisent à la fin de cette même année un documentaire télévisé en deux parties (*Les Halles : le Marché* et *Les Halles : la Vie ancienne*) afin de conserver la mémoire d'un quartier et de ses habitants. Pour ce faire, ils s'appuient sur des témoignages, des images des halles désaffectées et des images d'archives récentes montrant les halles en fonctionnement. Ce documentaire est consultable sur le site internet de l'INA :

<http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-sociale/video/CPF86625717/les-halles-le-marche.fr.html>

<http://www.ina.fr/economie-et-societe/vie-sociale/video/CPF86625718/les-halles-la-vie-ancienne.fr.html>

SÉANCE 1

Les monuments occupent une place centrale dans le patrimoine parisien

Question fil conducteur

En quoi les monuments parisiens témoignent-ils de la richesse du patrimoine parisien et de la diversité de ses enjeux ?

• Plan de la leçon

La richesse et l'ancienneté du patrimoine monumental

À partir d'une carte, on demande aux élèves de classer des monuments (sélectionnés par le professeur) suivant leur ancienneté, leur

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE : SCÉNARIO 1**LECTURE HISTORIQUE DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE PARIS**

localisation et leur fonction. Cela permet de souligner la profondeur historique du patrimoine parisien, son extension à partir de l'île de la Cité et la prédominance des monuments aux fonctions politiques et religieuses (capitale royale puis républicaine).

Les enjeux du patrimoine parisien

Les élèves perçoivent l'enjeu politique et symbolique (Arc de Triomphe), économique (chiffres-clés du tourisme) et identitaire (site des monuments nationaux). Ces différents enjeux justifient les politiques de préservation entreprises depuis 1789. Ils différencient patrimoine et monument historique.

Supports

- Carte ou liste des grands monuments de Paris : <http://equipements.paris.fr/?tid=253>
- « Arc de Triomphe » in « Histoire de France », Borne (D.), *La Documentation photographique*, La Documentation française, sept.-oct. 2011
- Les chiffres clés du tourisme à Paris, 2008-2009 : liste des monuments les plus fréquentés, p. 24 : <http://asp.zone-secure.net/v2/index.jsp?id=1203/1515/14072&lng=fr>
- Le site des Monuments nationaux : <http://action-educative.monuments-nationaux.fr/fr/presentation/presentation/>

SÉANCE 2

Les évolutions des politiques patrimoniales parisiennes au xx^e siècle

Question fil conducteur

Dans quelle mesure l'exemple parisien illustre-t-il les évolutions des politiques patrimoniales urbaines ?

• Plan de la leçon

Élargissement spatial de la notion de « patrimoine urbain »

En s'appuyant sur le classement du quartier du Marais en secteur sauvegardé et des rives de la Seine au patrimoine mondial de l'humanité, on montre que la notion de « patrimoine » s'est progressivement élargie. Les acteurs des politiques patrimoniales et les échelles d'intervention sont identifiés.

Les nouveaux patrimoines urbains

Pour montrer la dilatation de la notion de « patrimoine » et l'évolution des mentalités, on peut s'appuyer sur l'exemple du patrimoine industriel parisien, avec la destruction des halles de Baltard (voir ci-contre).

Supports

- Présentation du secteur sauvegardé du Marais : http://www.mairie4.paris.fr/mairie04/jsp/site/Portal.jsp?page_id=140
- Présentation du site « Paris, rives de la Seine » par l'Unesco

SÉANCE 3

Notre-Dame à l'époque des Trente Glorieuses : exemple d'un conflit patrimonial

Question fil conducteur

Comment adapter Paris à la modernité tout en préservant son patrimoine ?

• Plan de la leçon

Notre-Dame menacée par l'automobile
En partant du discours de Georges Pompidou sur la nécessité « d'adapter Paris à l'automobile », on explique que cela se traduit dans le périmètre de Notre-Dame par deux projets de parking souterrain et une voie express le long du quai Saint-Michel.

La défense de Notre-Dame

Des associations et des experts (lettre d'Henry Bernard) refusent que le cœur historique de Paris soit défiguré. Si le parking au chevet de la cathédrale est abandonné, celui du parvis est réalisé après des fouilles archéologiques (crypte ouverte en 1980). La mort de Georges Pompidou signe la fin de la voie express.

Supports

- Discours de Georges Pompidou prononcé au district de la Région parisienne, le 18 novembre 1971 : http://www.georges-pompidou.org/Documentation/Discours/1971_11_region.html
- Documents accompagnant l'article de Flonneau (M.), « Notre-Dame de Paris défiée par l'automobile », *Histoire urbaine*, 2003/1 n° 7

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE (SUITE)

LECTURE HISTORIQUE DU PATRIMOINE DE LA VIEILLE VILLE DE JÉRUSALEM

SÉANCE 1

Un patrimoine culturel exceptionnel
Question fil conducteur
Comment expliquer la richesse de ce patrimoine ?

• **Plan de la leçon**

La ville trois fois sainte

Après avoir localisé la Vieille Ville de Jérusalem, les élèves visionnent l'émission du *Dessous des cartes* et comprennent que la ville est associée à l'histoire du judaïsme (temple de Salomon), du christianisme (Saint-Sépulcre) et de l'islam (mosquée Al-Aqsa et dôme du Rocher) de manière complexe.

Une ville conquise à de multiples reprises

On montre qu'elle a été successivement juive, romaine (Aelia Capitolina), chrétienne, puis byzantine, arabe (Al-Qods), ottomane... Les différents occupants ont laissé des traces, comme l'enceinte ottomane édiflée par Soliman le Magnifique.

Le patrimoine : résultat d'un cycle de constructions, destructions, réemplois
 L'histoire du temple de Salomon est restituée à l'aide de plans et d'images : détruit par les Babyloniens (587 avant J.-C.), reconstruit en partie par Hérode, incendié par les Romains en 70 après J.-C., remplacé par un temple dédié à Jupiter (130), puis par la mosquée Al-Aqsa.

Supports

- Plan de la Vieille Ville de Jérusalem et cartes : <http://www.arte.tv/fr/Jerusalem--une-ville--deux-capitales--/392,CmC=550248,view=maps.html>
- *Le Dessous des cartes*, Victor (J.-C.), « Jérusalem, une ville trois fois sainte », 2001 : <http://www.tagtele.com/videos/voir/7472>

SÉANCE 2

La Vieille Ville de Jérusalem : un patrimoine instrumentalisé depuis 1967

Question fil conducteur
Comment le patrimoine de la Vieille Ville de Jérusalem a-t-il été instrumentalisé ?

• **Plan de la leçon**

Un patrimoine instrumentalisé

Le documentaire *Israël : l'autre guerre des pierres* permet de montrer que l'archéologie

s'inscrit dans une politique plus large de judaïsation. Dans le documentaire, les Palestiniens dénoncent les fouilles entreprises par Israël, parce qu'elles pourraient provoquer l'effondrement de l'esplanade des mosquées. Les enjeux mémoriels croisent des enjeux politiques et territoriaux.

Une autre politique patrimoniale

Le patrimoine invite pourtant à un dialogue entre les cultures : le dôme du Rocher est considéré comme le lieu du sacrifice d'Abraham par les trois monothéismes. Le débat oscille entre appropriation étatique et partage du patrimoine entre les différents acteurs.

Supports

- Extrait du documentaire *Israël : l'autre guerre des pierres* de Rankl (U.), Arte GEIE - Blue Press, France 2009 : <http://www.arte.tv/fr/2559980,CmC=2559976.html>

SÉANCE 3

La Vieille Ville de Jérusalem : un patrimoine menacé

Question fil conducteur
Pourquoi le patrimoine de la Vieille Ville de Jérusalem est-il menacé ?

• **Plan de la leçon**

Un site en péril

La Vieille Ville de Jérusalem et ses remparts sont inscrits sur la liste des sites en péril (1982). Ils sont menacés à la fois par des fouilles archéologiques, un développement urbain incontrôlé et l'impact du tourisme, notamment religieux.

Un plan de sauvegarde de la Vieille Ville est lancé par l'Unesco en 2003

Il repose sur un inventaire et une cartographie des sites à préserver prioritairement. Les ensembles monumentaux emblématiques en raison de leur caractère sensible sont écartés, et le patrimoine est pris dans une acception large, incluant le tissu urbain.

Les objectifs, mise en valeur du patrimoine et développement durable
 La Vieille Ville ne doit pas devenir une ville-musée mais rester une ville vivante. L'Unesco propose des projets de réutilisation de bâtiments à des fins commerciales et des campagnes de sensibilisation pour que les habitants prennent conscience de la valeur de leur environnement.

Capacités développées

- Lire des cartes et des plans.
- Visionner un documentaire et en exprimer oralement les idées-clés.

CONNAISSANCES (NOTIONS ET MOTS-CLÉS)

Patrimoine Judaïsation	Patrimoine mondial en péril
Unesco	Ville-musée
Patrimoine mondial de l'humanité	

Étude d'une photographie

Le 7 juin 1967, Micha Bar-Am photographie un soldat israélien se recueillant devant le Kotel (mur des Lamentations), quelques instants après la conquête de la Vieille Ville. Cette image permet d'évoquer la force symbolique du patrimoine juif dans l'édification de l'État d'Israël. Ce soldat qui a transformé sa cartouchière en chape de prière renoue avec une histoire qui s'est interrompue depuis dix-huit siècles. Pour le quarante-quatrième anniversaire de la prise de la Vieille Ville, le soldat a été ramené sur les lieux de la photographie par l'équipe du *Jerusalem Post*. Il mentionne les changements survenus qui témoignent tous d'une politique de judaïsation : l'espace devant le mur a été dégagé, l'inscription « El Bourak » (nom arabe du mur) effacée... Tous les ans, les Israéliens célèbrent, notamment au Kotel, la « libération » et la « réunification » de la Vieille Ville de Jérusalem opérées en 1967 lors de la fête de Yom Yeroushalayim, devenue un jour férié dès 1968 et une fête nationale en 1998.

Article du *Jerusalem Post* : « Une photo légendaire... 44 ans plus tard »

http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2011/06/02/2512927_jerusalem-une-photo-legendaire-44-ans-plus-tard.html

La photo de Micha Bar-Am est visible sur le site du photographe : www.michabaram.com, rubrique « The Six-Day War ».

Supports

- Synthèse du plan d'action pour la sauvegarde de la Vieille Ville de Jérusalem, p. 14-15 (cartes) : <http://whc.unesco.org/archive/2007/whc07-31com-inf7a1f.pdf>

Clés pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie en terminale

| Aide à la mise en œuvre des programmes

Ouvrage dirigé par Anick MELLINA

Cet ouvrage, édité par le CRDP de l'académie de Versailles, est conçu pour apporter une aide aux professeurs d'histoire-géographie afin de leur permettre d'interpréter au mieux les nouveaux programmes de terminale en vigueur depuis la rentrée 2012.

La première partie de l'ouvrage met l'accent sur la démarche inductive en histoire comme en géographie et prépare les élèves à l'épreuve du baccalauréat.

La seconde partie consacre à chaque question une réflexion approfondie, avec fil conducteur, principaux éléments de problématique et ressources essentielles, sans compter des exemples de mise en œuvre très pertinents. Chaque professeur pourra s'y appuyer pour concevoir un itinéraire personnalisé.

La troisième partie s'attache plus particulièrement à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le cadre de l'option en terminale S.



« RPA disciplines & compétences » valorise des pratiques innovantes et privilégie l'approche par compétences, la pédagogie différenciée, l'évolution didactique d'une discipline.

Directrice de la collection : Christine Moulin

22 €

Code vente: 7800HG07

ISSN 1625-3000
ISBN 978-2-86637-557-7



9 782866 375577